



010541288500452821 220 322 111 204

AANGETEKENE ZENDING | RECOMMANDÉ | EINSCHREIBESENDUNG



RP AR

Woluwe-Saint Lambert
Sint-Lambrechts-Woluwe
Le 25. 08. 2020
De 18362

PRIOR

1040
24.8.20-14

ETTERBEEK TERVUREN
ETTERBEEK TERVUEREN

BELGIQUE
E
L
G
I
E
€ 6,88
PRIOR

M. Patrick Lambert
Secrétaire communal
Av. Paul Hymans 2,
1200 Bruxelles.



Le 25. 08. 2020
De

18362

Nom : De Valkemeer

Prénom : Delphine

Numéro national : 91 10 12 - 248 15

Adresse : Rue de Linthout 167/9, 1200 Bruxelles.

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)¹

MANDATS
Echevin / Commune de Woluwe-S ^t -Lambert
Vice-Présidente / BRULABO (fin novembre 2019)
Administratrice / STIB (fin décembre 2019)
Administratrice / SBGE
FONCTIONS
FONCTIONS DÉRIVÉES

¹ y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2⁴, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS
Echevin WSL	70 982 €/an
Vice-Présidente Brulwaha	476,8 € /an
Administratrice Stib	900 € /an.
Administratrice SBTE	900 € /an.
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS
Echevin (carburant)	68,10 €
Administratrice Stib (abonnement Stib)	291,5 €.

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
2. d'un mandat exécutif ;
3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

⁴ électives ou non

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er} 5, et les rémunérations 6 perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) 7 pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration 8

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{ème} tiret	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
Avocat	14 932,35 €/an.
Assistante UCL	8 229,48 €/an.

Fait à Woluwe-Saint-Lambert le 24 août 2020

Nombre d'annexes : 1

Signature



⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.
⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus
⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.
⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :
 - pas de rémunérations ;
 - de 1 à 499 euros bruts par mois ;
 - de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
 - de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
 - de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
 - plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.